



Un autre regard

SIEGE NATIONAL

COMMUNIQUE

Comme évoqué lors de l'AGO du samedi 23 juin 2012, le conseil d'administration de l'Unafam du 28 juin 2012 a élu Philippe Charrier, président de l'association.

Philippe Charrier succède ainsi à Jean Canneva, qui a assumé cette fonction depuis 1999 et que le Conseil a nommé président d'honneur.

Jusqu'alors vice-président de l'Unafam, Philippe Charrier est âgé de 57 ans. Il est marié, père de deux enfants, président de la société internationale *Labco* SA et co-fondateur de l'association pour l'insertion des handicapés *Entreprise et handicap*.

Le Conseil a rendu hommage au travail considérable accompli par Jean Canneva, les bénévoles et les salariés de l'association, pendant treize ans.

Le Conseil a confirmé que l'Unafam poursuivra les actions entreprises jusqu'alors, en liaison avec ses partenaires habituels, que sont notamment les associations regroupées au sein du comité d'entente, la FNAPsy et la Conférence des présidents des commissions médicales d'établissements spécialisés.

L'association continuera de porter une attention toute particulière :

- à la reconnaissance complète des droits des personnes souffrant de troubles psychiques, acquise au titre de la loi de 2005,
- à la consolidation des protections juridiques et des dispositifs d'accompagnement prévus par la loi de 2007 sur les tutelles et curatelles, et la loi de 2011 sur les soins sans consentement,
- à la mise en place de mesures spécifiques au profit des personnes malades et de leurs aidants familiaux, dans le cadre de la déclinaison du Plan psychiatrie et santé mentale 2011-2015, adopté en 2012.

Avec l'aide de tous ceux qui voudront bien apporter leur concours, l'Unafam et son nouveau Président s'investiront avec la plus grande énergie, pour que les personnes malades et leurs familles reçoivent le soutien auquel ils peuvent légitimement prétendre.

A Paris, le 28 juin 2012.

Philippe CHARRIER, *président de l'Unafam*